

Au lycée Picasso de Perpignan : Souriez vous êtes fliqué.es !

La direction et la Région Occitanie ont décidé de doter l'établissement d'un système de vidéosurveillance qui est proposé au vote lors du prochain Conseil d'administration. Présenté comme de la « protection périmétrique » lors du précédent CHSCT, le système envisagé est bien différent et couvre une grande partie de l'établissement avec plus de 30 caméras !

Les caméras : un système coûteux et inefficace ...

Nulle part, la vidéo-surveillance, volontairement appelée vidéo-protection pour édulcorer un terme qui peut effrayer les citoyens surveillés, n'a réellement prouvé son efficacité présumée.

Au contraire de la présence humaine, la vidéosurveillance n'a pas d'effet dissuasif. Malheureusement, les villes plus équipées : Londres, Nice ont connu les pires attentats sans être capable de les prévoir.

On ne peut répondre au « sentiment d'insécurité » des citoyens par un artifice technique. A sa place on attend au contraire des solutions basées sur le contact humain : renforcer la présence d'enseignants, d'assistants d'éducation, d'agents territoriaux, d'aide-éducateurs, de travailleurs sociaux, d'animateurs, de médiateurs, de concierges, ... et on souhaite que ce développent des espaces de rencontres et d'échanges pour rendre les gens acteurs de leurs espaces de vie collective.

Le coût d'installation et de maintenance est important au regard de l'efficacité et serait mieux investi dans la pédagogie. La Cour des comptes elle-même a remis en cause l'efficacité de ces caméras.

La vidéosurveillance est une atteinte aux libertés individuelles et publiques. Quid des libertés individuelles des adolescents ? Être surveillé amène les personnes, même bien intentionnées, à « normaliser » leurs comportements, à s'autocensurer. Et c'est là une première atteinte sournoise à la liberté d'aller et venir et au libre arbitre. L'enregistrement et la diffusion d'images d'une personne sans son consentement, même avec le cadre de la réglementation, reste une atteinte à la vie privée et menace les libertés individuelles. De nombreux établissements ont été contrôlés par la CNIL et les dispositifs n'étaient pas conformes au droit.

Quelles alternatives à la vidéosurveillance ?

VERS PLUS DE VIDÉOSURVEILLANCE



La CGT Educ'action du lycée Picasso exige :

- Des recrutements d'enseignant.es, de CPE, d'AED, d'agents territoriaux, de travailleurs et travailleuses sociaux, d'éducateurs, éducatrices ...
- La création d'espace de vie collective, des espaces de rencontres et d'échanges pour les élèves, espaces demandés depuis des années.
- La multiplication de projets éducatifs
- Une réflexion globale sur l'établissement impliquant tous les acteurs sur les difficultés liées au incivilités, dégradations, vols ...

